



Besançon, le 14 septembre 2026

**Rassemblement des Sections Sportives Scolaires 4^{ème} - 3^{ème}
du Mercredi 7 octobre 2026**

Madame, Monsieur,

Conformément au programme établi par la commission mixte UNSS et les instances football, le rassemblement des Sections Sportives Scolaires 4^{ème}-3^{ème} aura lieu le **mercredi 7 octobre 2026**.

📍 **Complexe sportif des Pougues à Arbouans (terrains synthétique et herbe)**

Rendez-vous à 9h00, début à 9h45 et fin à 13h30

Responsable du site : Bertrand BROGLIN (06 24 15 88 08)

L. De Vinci – Belfort 1

Boulloche – Bart 1

Chateaudun – Belfort 1

O. de Gouges – Pont de Roide 1

Curie – Héricourt 1

Soit 5 équipes

📍 **Stade Henri Schaller à Montlebon (terrain synthétique)**

Rendez-vous à 9h30, début à 10h15 et fin à 13h30

Responsable du site : Maxime BONIN (06 70 14 13 40)

Ste Jeanne d'Arc – Morteau 1

St Joseph – Maiche 1

Ste Marie St Michel & Vernier – Ornans 2

Soit 3 équipes

📍 **Stade de Valdahon (terrain synthétique)**

Rendez-vous à 9h15, début à 10h00 et fin à 13h30

Responsable du site : Gaëtan HENRIOT (06 37 82 30 59)

E. Faure – Valdahon 1

Aubrac & réseau – Doubs/Pontarlier 1

Ste Marie St Michel & Vernier – Ornans 1

Hautes Vignes – Seloncourt 1

Soit 4 équipes

📍 **Stade de Gennes (terrain synthétique)**

Rendez-vous à 9h15, début à 10h00 et fin à 13h30

Responsable du site : Marc TISSERAND (06 07 99 98 16)

Entre 2 Velles – Saône 1

Jean Jaurès – St Vit 1

Proudhon – Besançon 1

Notre Dame et Victor Hugo – Besançon 1

Soit 4 équipes

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- Organisation spécifique à chaque site

REPAS

Les repas seront tirés du sac.

Chaque section est responsable du repas de ses joueurs.

Les équipes se restaureront lors de leur période de repos.

REGLEMENT

Ces rencontres concernent les joueurs nés en 2012 et 2013.

Sont autorisés à participer 2 joueurs de 2011 uniquement sur le terrain.

Possibilité d'incorporer 3 joueurs nés en 2014.

Le règlement FFF du football à 11 sera appliqué.

L'inscription des élèves participant devra se faire sur OPUS.

ARBITRAGE

L'arbitrage de cette journée sera effectué par les joueurs des sections sous la responsabilité de leur enseignant.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

- Equipement individuel de footballeur (protège-tibias obligatoires).
- Chaque équipe devra se munir de ballons.
- **Licences UNSS obligatoire.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Gaetan Henriot
Conseiller Technique Départemental PPF